

Bonnes nouvelles

(bulletin spécial NAO-1 : Répartition des richesses !)

C'est donc parti pour les NAO saison 2015. Le topo d'introduction de la direction a été bâclé, sans argument sérieux, mal ficelé et sans inspiration. Mais peu importe, il fallait en retenir qu'une seule chose, histoire de bien intégrer dans nos têtes d'exploités que nous n'avons rien à attendre ou si peu : « le contexte économique est défavorable ». Sans blague ?

Voyons donc de plus près la tête qu'a un « contexte économique difficile ... depuis plusieurs années » (variante dans le flash intox du mardi 24 mars). Juste quelques chiffres : Ford Monde a cumulé plus de 40 milliards de dollars de bénéfices ces 5 dernières années. Des centaines de millions de dollars sont distribués aux actionnaires (370 millions en 2013). Les dirigeants perçoivent de très grosses rémunérations, honneur à l'ancien numéro 1 qui est parti avec un total (actions comprises) de 419 millions de dollars !

Voilà donc une période difficile, celle où se gavent actionnaires et dirigeants.

Le problème est que cette richesse distribuée à un bout est forcément détournée, volée aux salariés. Rendez-vous compte : avec les salaires que nous avons (moyenne 2000 euros mensuels, pour faire simple), il nous faudrait travailler plus de 14 000 années pour avoir ce que Mullaly touche en partant, sans compter tout ce qu'il a obtenu depuis qu'il était à la tête de Ford !

C'est donc ça une situation défavorable... aux salariés et certainement pas aux possédants et autres exploités.

C'est pour tout cela que nous ne pouvons pas accepter les fausses discussions sur 0,5 ou 1 voire 1,5 % d'augmentation. On se moque de nous, on nous baratine. Nous devons être payés correctement, cela s'appelle la répartition des richesses, cela s'appelle un revenu décent qui permette de vivre.

Alors oui, nous avons la légitimité de nous battre pour 150 euros. Mais pour les obtenir, il faut aller les chercher. Rendez-vous à NAO-2.



35 : LE CHIFFRE DU JOUR !

Nous étions 35 ouvrières et ouvriers à débrayer pour exprimer notre mécontentement ce mardi 24 mars. Déçus bien sûr d'être aussi peu nombreux mais satisfaits à coup sûr de l'avoir fait.

Il faut juste être plus nombreux la prochaine fois car nous sommes nombreux en réalité à avoir besoin de salaires convenables pour vivre. Et hop !

BESOIN D'ARGENT ?

La direction affiche tout naturellement son mépris lors des séances NAO. Voici une perle bien dans la philosophie sarkozienne : « Si les salariés avaient réellement besoin d'argent, s'ils avaient vraiment du mal à boucler les fins de mois, alors ils accepteraient d'aller au DCT pour faire les heures supplémentaires et pour gagner plus d'argent ». Osé n'est-ce pas ?

Pour la direction, si nous voulons plus, il suffit de travailler plus. Ce n'est que le début d'un raisonnement et d'une politique qui se précise. Car demain ce sera : « si vous voulez travailler, il vous faudra accepter de gagner moins ». Jusqu'où on va comme ça ? Pour nous, c'est décidé, la semaine prochaine, on lâche pas, on débraye à nouveau pour dire non !



ESPÈCES DE CASSEURS !

Encore un coup de sang d'un des membres de la direction ce mardi en réunion NAO. Venant à peine d'apprendre la victoire de la CGT-Ford au tribunal, la réplique est sans appel : « la CGT est le seul syndicat à vouloir casser ce que nous faisons » (citation approximative mais le sens est bien respecté).

Pour précisions, nous essayons seulement de défendre au mieux nos conditions de travail et notre santé. Cela signifie parfois qu'on s'oppose à la politique néfaste de la direction. Ce qu'elle appelle « casser ».

POURQUOI 150 EUROS ?

Même si la tâche s'annonce ardue, même si on nous explique qu'il n'y a rien à attendre, nous osons avoir des revendications. Notamment celle des 150 euros pour toutes et tous !

D'abord, nous ne demandons pas un % parce que cela donne des augmentations inégales. Plus on a un petit salaire, moins on a d'augmentation. Donc la revendication uniforme pour tous, cela nous paraît le plus juste à revendiquer.

Ensuite, pourquoi 150 euros et pas 200 ou 100 ? Y a-t-il une augmentation réaliste, raisonnable ? La question n'est pas de savoir ce que le patron pourrait nous laisser comme miettes, mais elle est de déterminer nos besoins réels. Etant donné le retard pris de notre pouvoir d'achat toutes ces dernières années, une vraie grosse augmentation est nécessaire. En vrai, il faudrait plus de 150 euros. Mais ce chiffre « rond » (= 1000 francs) illustre l'importance du retard et du besoin. Alors 150 euros pour toutes et tous, maintenant !



ET 1 ET 2 ET 3 NAO :

SÉANCES D'HYPNOSE RÉPÉTÉES

Depuis le temps que la direction le pratique, on peut dire que son petit numéro est au point. Un petit changement certes avec 4 séances cette année au lieu de 3 habituellement. Mais cela ne change rien dans le fond.

En vrai, nous assistons à des heures de sensibilisation sur la souffrance patronale, sur les difficultés de la situation économique (oui c'est encore la crise), sans oublier les preuves comme quoi l'ouvrier chez Ford est particulièrement bien traité et bien payé.

De quoi se plaint-on alors ? Pensons un peu plus aux salariés Roumains, Chinois que Ford surexploite, ils ne gagnent que dans les 300 euros mensuels. Et ça devrait aller mieux.



QUI SUIS-JE ?

LE GRÉVISTE MYSTÈRE

Nous ne le connaissons pas, il ne parle pas, il reste immobile ... à chaque fois que nous organisons un débrayage, il est là ! A quelques mètres de nous, il nous regarde mais ne nous adresse pas la parole. C'est bizarre. Il est sans doute le seul à n'avoir jamais manqué une action : pour les salaires, pour l'emploi ou les conditions de travail, il est là.

Bravo pour ce dévouement !

LE TGI DONNE RAISON À LA CGT-FORD CONTRE LA DIRECTION

Suite à l'absence de consultation du CE et du CHSCT en ce qui concerne la réorganisation du secteur du DCT, la CGT avait décidé de faire appel au Tribunal de Grande Instance. L'ordonnance de référé a été rendue ce lundi 23 mars et elle nous a été favorable.

Pourtant, la direction était sûre d'elle, refusant obstinément de répondre positivement à nos demandes de consultations, demandes que nous n'avions même pas à formuler puisque la loi oblige l'employeur à informer et consulter CE et CHSCT préalablement sur les questions intéressant l'organisation du travail, la gestion et la marche générale de l'entreprise, la durée du travail, les conditions d'emploi, etc...

La direction avait pris la mauvaise habitude de passer outre les Instances Représentatives du Personnel et nous pensons que ce rappel à la loi explicité dans l'ordonnance sera de nature à la faire réfléchir dorénavant.

Le juge des référés ordonne la suspension de l'organisation du travail du secteur du DCT (les heures supplémentaires) sans quoi FAI sera tenue d'une astreinte de 1000€ par salarié pour toute infraction constatée, dit que le CE et le CHSCT devront

être consultés sur l'organisation du secteur DCT et condamne FAI à payer la somme de 2000€ à la CGT sur le fondement de l'article 700 du Code de Procédure Civile.

Si la chef du personnel a eu du mal à l'accepter (discussion lors de la réunion NAO), le DRH le reconnaît « nous avons perdu, vous avez gagné » ! Il suspend donc les heures supplémentaires et prévoit d'organiser rapidement les informations et consultations du CE et du CHSCT.

A l'issue de ces consultations, la direction aura la possibilité de mettre en place l'organisation du travail qu'elle aura présenté, même si une majorité d'élus donne un avis défavorable, la démocratie dans l'entreprise étant ce qu'elle est, absente.

Ça aurait pu se passer beaucoup plus simplement si la direction n'était pas si méprisante et sûre d'avoir toujours le droit pour elle. C'est pour cela qu'il était nécessaire de lui rappeler que les salariés aussi ont des droits, que les représentants des salariés en ont aussi et que ces derniers sont là pour veiller à ce que ces droits soient respectés. C'est ce qu'a fait la CGT.